



Communiqué

Gestion des terres dans le cadre des travaux du réservoir d'eau potable de Montalègre

Respectant les normes cantonales pour une réutilisation postérieure, la sous-couche de matériaux terreux au-dessus de l'ancien réservoir sous-terrain de Montalègre sera décapée pendant les travaux puis stockée à proximité à Victor-Ruffy avant d'être ramenée pour une valorisation sur site au moment de la phase de réaménagement des jardins publics.

Dans le cadre des travaux de démolition et de reconstruction du réservoir d'eau potable sous-terrain de Montalègre au chemin de Bellevue, le Service de l'eau stockera une partie des sols impactés par les travaux pour sa réutilisation sur site lors des réaménagements des jardins publics. Des analyses ont en effet montré que la partie des sols en dessous des 20 premiers centimètres respecte les normes cantonales en matière de pollution des sols (dont les dioxines) et permet ainsi une valorisation sur site.

Par manque de place sur le site pendant les travaux, le stockage de cette terre se fera sur un terrain de la Ville situé à proximité (avenue Victor Ruffy). La courte distance entre les deux sites ainsi que la réutilisation de la terre permettent de limiter le trafic de poids lourds et les émissions de CO2 par rapport à une mise en décharge en dehors de la ville.

Ces travaux seront suivis par un spécialiste des sols afin de garantir la bonne exécution de la gestion de ces matériaux terreux dans la perspective de leur valorisation ultérieure.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23**

Lausanne, le 15 mai 2023